

# S'associer en élevage laitier Bio avec séchage en grange dans le Pilat

## Parc naturel regional du Pilat

Offre N° : 42.21.034

### BIO

#### Localisation

**Département :** Loire

L'exploitation se situe à la sortie d'un hameau, à 950 m d'altitude, sur un plateau au coeur de Parc naturel régional du Pilat. Le village, où se trouvent les possibilités de locations et tous les services, y compris un collège et un pôle de santé, est à 2 kilomètres. St Étienne n'est qu'à 12 kilomètres et Lyon est à une heure de route.

#### Contexte

L'exploitation est un Gaec "mère-fils" et l'exploitante souhaite prendre sa retraite pour la fin 2023. Le jeune agriculteur cherche donc un nouvel associé.

#### Exploitation

**Type d'installation :** En association ou société

**Mode de cession :** Cession de parts sociales

**Activité :** Elevage, Elevage de bovins lait. Culture, Culture de cereales.

**SAU :** 97,00 ha

**Logement repreneur :** Logement à trouver

#### Description :

- **Foncier :** Sur une SAU de 97 ha, 5 ha sont propriété du Gaec et 25 ha sont maîtrisés par la famille des associés, le reste est en location avec 2 propriétaires principaux.  
Autour du bâtiment principal on trouve 14 ha d'un seul bloc et il y a 42 supplémentaires ha dans un rayon de 3 kilomètres. On trouve ensuite 32 ha à 7 kilomètres, quasiment d'un seul bloc et totalement plat, enfin un dernier ilot de 9 ha est à 8 kilomètres. Cette description peut donner une image d'une structure parcellaire éclatée mais la contrepartie réside dans le fait que pratiquement toute la surface est labourable et que tout est mécanisable avec de grandes parcelles ( dont une de 13 ha d'un seul tenant et plane). Beaucoup de parcelles ont été drainées, la moitié des parcs disposent d'un accès à l'eau. L'assolement actuel comprends 23 ha de céréales ( essentiellement en mélange triticale, seigle et pois dont 2 ha cultivés en pur pour chaque espèces) et 74 ha de prairies temporaires de longue durée en mélange graminées- légumineuses.
- **Cheptel :** Le troupeau de 46 vaches laitières est un troupeau Prim Holstein avec quelques vaches croisées Brunes des Alpes. Le niveau de production est de 8500 litres par vaches avec une bonne vitesse de traite ( 1.5 h de temps de traite nettoyage compris). Le taux de renouvellement est de 30 %. Tout le troupeau est inséminé avec 33 % d'inséminations sexées environ. De ce fait 50% des Inséminations sont en croisés ( bleu blanc belge) afin de mieux valoriser les veaux auprès des négociants locaux.  
Le troupeau est conduit en partie en affouragement en vert l'été. Le lait est livré à SODIAAL. la référence est de 390 000 l. La qualité super A régulière et la valorisation Bio permettent d'avoir un prix de 500 €/1000 l de moyenne sur l'année 2020.
- **Bâtiments d'exploitation :** Au siège, la stabulation logettes paillées et raclées a été construite en 1979, rénovée et agrandie en 2018. Elle a une capacité de 50 logettes auxquelles s'ajoutent 3 box de 4 à 5 taries et un box de 7 genisses. Elle est équipée d'un DAC avec 2 stalles et 3 descentes avec une cellule de 10 tonnes, d'une salle de traite en épi 2X4 avec double équipement et décrochage, laiterie et nurserie, fosse est fumiére. Le bâtiment est aux normes, le fumier des logettes est séparé du raclage qui part directement à la fosse l'lisier, il est égoutté et composté.

L'extension de 2018 comprend la partie séchage en grange avec griffe télescopique et 3 cellules: 2 cellules de 120 m2 et une de 100 m2. Outre les ventilateurs classiques, ce séchage est équipé d'un déshumidificateur. Cette stabulation et son séchage sont la propriété du Gaec et non de la famille.

A coté de ce bâtiment on trouve un ancien poulailler de 524 m2 et un hangar de 150 m2 utilisé pour le stockage du fourrage et du matériel avec un coin atelier. On trouve également le silo à grain de 90 tonnes.

Un deuxième site en location, distant de 4 kilomètres est utilisé uniquement pour les génisses l'hiver. Il s'agit d'un stabulation logettes raclées de 30 places avec un stockage de fourrage de 120 m2

- Matériel : Le Gaec dispose de 3 tracteurs John Deere 4 roues motrices: un 130 cv de 250 heures, un 100 cv avec chargeur de 100 heures et un 50 cv avec fourche qui date de 2003 est qui sert surtout pour le raclage. Il détient également une autochargeuse, une récolteuse, une faucheuse, un round baller, une remorque, 2 bennes monocoques de respectivement 7 et 16 tonnes, un plateau à fourrage, un rotavator de 3 m, une herse étrille de 6 m et du petit matériel. Une faucheuse frontale est déteu en copropriété.

Le Gaec a recours aux CUMA pour la tonne à lisier, la charrue 4 socs, le combiné, la bêtaillère, la composteuse, le broyeur à céréales et l'enrubannage. Il utilise l'entreprise pour l'épandage du compost et la moisson.

- Emploi : Le Gaec emploie un salarié à temps partiel ( un tiers temps)

### Conditions de reprise

L'offre consiste à la reprise de 50 % du capital social. Le montant exact est en cours d'estimation mais cette reprise devrait se situer entre 100 et 160 000 euros sachant que les bâtiments du siège ne sont pas mis à disposition par les associés mais appartiennent au Gaec et sont compris dans ce capital social ainsi que 5 ha de terrain.

il n'y a pas d'investissement immobilier à prévoir.

### Profil candidat recherché

Cette offre s'adresse à un candidat formé à l'élevage, intéressé par la production laitière et la production fourragère en Agriculture Biologique dans un esprit de maîtrise des charges et du travail. Dans ce cadre, le jeune agriculteur est ouvert à de nouveaux projets que le candidat voudrait amener.

### Observations

Cette offre présente de nombreux avantages: en Agriculture Biologique depuis plus de 20 ans l'exploitation a une bonne valorisation des produits. Bien qu'un peu éclatée, la structure foncière, totalement mécanisable et avec de grandes parcelles est très favorable. Avec ces atouts, l'exploitation présente une bonne efficacité économique de l'ordre de 40 %. Elle est également bien équipée, notamment avec le séchage en grange et offre une efficacité et un confort de travail bien appréciable. Par ailleurs c'est le Gaec qui maîtrise l'outil de production puisqu'il est propriétaire de la stabulation des laitières et du séchage en grange.

### Prix de cession

Prix en cours d'estimation

### Contact

Chambre d'Agriculture de la Loire

### Xavier CROS

04 77 91 43 65 - 06 70 01 96 92

[xavier.cros@loire.chambagri.fr](mailto:xavier.cros@loire.chambagri.fr)

